



VISALE

POUR FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'EMPLOI

- Un nouveau garant pour louer son logement.
- Un obstacle en moins vers l'emploi.
- Véritable gage de sécurité, je rassure mon propriétaire.

Visale, Visa pour le logement et l'emploi, est un service gratuit d'Action Logement, qui assure aux bailleurs privés le paiement des loyers impayés pendant les 3 premières années du bail. Accessible à toute personne ayant une offre d'emploi dans le privé, quel que soit le type du contrat de travail proposé (CDI, CDD, intérim ou apprentissage), Visale lève l'obstacle du logement dans l'accès à l'emploi.

**Témoignage
de Steeve, 29 ans,
Intermittent, Vélizy :**

« Je suis intermittent du spectacle et j'enchaîne les contrats de courtes durées partout en France et à l'étranger.

En recherche de logement, c'est mon bailleur qui m'a parlé de Visale. En effet, mes parents ne peuvent plus se porter caution pour moi et, sans garantie, impossible de déposer un dossier de candidature pour visiter un appartement !

J'ai donc été sur le site www.visale.fr et fait ma demande de visa... Cela a été très simple et j'ai été très satisfait du suivi de mon dossier et de la rapidité de ma certification.

Je n'ai plus à m'inquiéter de la solidité de ma candidature pour trouver un nouveau logement rapidement, selon l'emplacement de mon nouvel emploi... Visale m'accompagne ! »

SIMPLE ET GRATUIT POUR MOI

- J'effectue ma demande sur www.visale.fr, avant de signer mon bail.
- Je peux suivre à tout moment l'état de ma demande sur **mon espace personnel**.
- **Action Logement** me délivre un visa certifié dans les 2 jours ouvrés (si ma demande est complète).
- Je le télécharge et je l'imprime pour le remettre à mon bailleur.

TOTALEMENT GRATUIT ET TRANSPARENT POUR MON PROPRIÉTAIRE

- Mon bailleur est rassuré sur ma candidature.
- Il peut **vérifier mon Visa en ligne** via son espace personnel.
- En demandant son contrat de cautionnement Visale qu'il obtiendra immédiatement sur le site www.visale.fr, il sera gratuitement assuré sur les loyers impayés pendant les trois premières années du bail.

**Visale est une victoire contre l'exclusion des jeunes et des salariés précaires :
chaque année 150 000 personnes pourront en bénéficier.**

La CFDT a porté ce dispositif et soutient pleinement sa mise en œuvre.

**Témoignage de Barbara, 34 ans,
CDD de 6 mois, sud de la France :**

« C'est suite à mon divorce que j'ai voulu changer de région, trouver un nouvel emploi... de grands changements pour moi.

Alors que je venais tout juste de signer un CDD, j'ai visité un logement dans le parc privé. Mais compte tenu de ma situation et sans garant, il était difficile pour moi de rassurer totalement un bailleur.

C'est suite à des recherches sur internet concernant les solutions de garantie que j'ai trouvé Visale !

Après quelques « clics » sur le site www.visale.fr et 2 jours de patience, mon visa certifié en main, j'ai pu parler d'Action Logement à mon futur bailleur.

Même s'il voulait me donner ma chance et qu'il me faisait a priori confiance, Visale lui a permis d'être complètement rassuré et nous avons pu signer le bail en toute sérénité.

Je m'engage donc vers une nouvelle vie : un changement de situation, un nouvel emploi pour lequel je devais déménager : Visale m'a permis tout cela... J'ai pu tourner la page, c'est un soulagement ! »



@CFDT



/la.CFDT

CFDT. FR

DES ACQUIS QUI VOUS CHANGENT LA VIE